

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 25/06/2025 - B2025/030069 - 2019 B 00482 - 847 496 726 - 12.24 FILMS



**NEOVISTA**  
EXPERTISE COMPTABLE

## **Société 12.24 FILMS**

35 rue Burdeau

69001 LYON



Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



Société 12.24 FILMS

35 rue Burdeau

69001 LYON

## **COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024**

- *Attestation des comptes*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*
- *Liasse 2065*
- *Liasses 2033-A à 2033-F*

**NEOVISTA**

*26 Rue Emile Decorps*

*69100 VILLEURBANNE*

## ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société 12.24 FILMS  
35 rue Burdeau  
69001 LYON

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Conformément à notre lettre de mission en date du , nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	553 906 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	7 042 Euros
- Résultat net comptable,	3 942 Euros

Fait à VILLEURBANNE  
Le 19/05/2025

Sylvie CADART  
Collaboratrice comptable

Thomas PALOP  
Expert-comptable

Signé par Thomas Palop  
Le 19/05/2025

ID: tx\_XYADGJL80x2P



## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	88 712	81 533	7 180	7 180			
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	333 008		333 008	104 481	228 527	218.73	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	4 642	4 642					
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	612		612	612				
<b>Total II</b>	426 975	86 175	340 800	112 273	228 527	203.55		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés				4 456	4 456	100.00	
	Autres créances	192 503		192 503	184 115	8 388	4.56	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	20 002		20 002	69 708	49 706	71.31		
Charges constatées d'avance (3)	602		602	155	447	287.35		
<b>Total III</b>	213 107		213 107	258 434	45 327	17.54		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	640 081	86 175	553 906	370 706	183 200	49.42		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 6 600 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 600		6 600			
	<b>Réserves</b> Réserve légale Réserve statutaires ou contractuelles Réserve réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	36 875		31 362		5 513	17.58
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	3 942		5 513		1 571	28.50-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	436 500		310 500		126 000	40.58
	<b>Total I</b>	483 917		353 975		129 942	36.71
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>Dettes financières</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	52 3 528		44 459		8 3 068	18.56 667.75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	36 798 7 426		1 248 11 480		35 550 4 055	NS 35.32-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			3 500		3 500	100.00-
	Produits constatés d'avance (1)	22 186				22 186	
	<b>Total IV</b>	69 989		16 732		53 258	318.30
<b>Comptes de Régularisation</b>	Ecart de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	553 906		370 706		183 200	49.42

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

69 989

16 732

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	7 042		7 042	81 901		74 858-	91.40-
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	7 042		7 042	81 901		74 858-	91.40-
Production stockée							
Production immobilisée			228 818	56 175		172 642	307.33
Subventions d'exploitation			23 916	12 669		11 247	88.78
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			39	5		34	712.84
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			259 816	150 750		109 066-	72.35
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				571		571-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			114 537	29 375		85 162	289.92
Impôts, taxes et versements assimilés			2 869	2 270		598	26.35
Salaires et traitements			93 952	72 653		21 299	29.32
Charges sociales			28 274	23 553		4 721	20.04
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				38 198		38 198-	100.00-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			15 768	12 018		3 750	31.21
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			255 399	178 637		76 763-	42.97
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			4 417	27 887-		32 303	115.84
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change			1		1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>			1		1	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>			1-		1-	
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		4 416		27 887-	32 303	115. 83
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		180		35 000	34 820-	99. 49-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		180		35 000	34 820-	99. 49-
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		84		627	543-	86. 61-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		291			291	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		375		627	252-	40. 24-
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		195-		34 373	34 568-	100. 57-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		279		973	694-	71. 33-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		259 996		185 750	74 246	39. 97
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		256 054		180 237	75 817	42. 07
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		3 942		5 513	1 571-	28. 50-

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	612	612	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 919	5 919	
Divers état et autres collectivités publiques	168 586	168 586	
Débiteurs divers	17 998	17 998	
Charges constatées d'avance	602	602	
<b>TOTAL</b>	<b>193 716</b>	<b>193 716</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52	52		
Fournisseurs et comptes rattachés	36 798	36 798		
Personnel et comptes rattachés	2 836	2 836		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 266	4 266		
Impôts sur les bénéfices	279	279		
Taxe sur la valeur ajoutée	39	39		
Autres impôts taxes et assimilés	6	6		
Groupe et associés	3 528	3 528		
Produits constatés d'avance	22 186	22 186		
<b>TOTAL</b>	<b>69 989</b>	<b>69 989</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	660			660

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Ces immobilisations sont constituées de productions de films d'animation.

Ces films sont immobilisées à leur coût de production incluant :

- incluant une quote-part de frais généraux réparti au prorata des dépenses engagées sur chaque film au cours de l'exercice ;
- minorée d'éventuels apports financiers de la part de coproducteurs.

Lorsque l'oeuvre n'est pas prête à diffuser (PAD) à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées en immobilisations en-cours en contrepartie d'un compte de production immobilisée.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Evaluation des amortissements

Amortissements des oeuvres audiovisuelles d'animation :

Les amortissements pratiqués en comptabilité sont calqués sur les amortissements fiscaux.

Ces amortissements sont pratiqués sur les valeurs brutes des films d'animation, déduction faite de l'amortissement prioritaire sur les subventions (CNC et Régions).

Chaque film est amorti à la clôture de l'exercice en affectant à son amortissement les recettes nettes provenant de son exploitation au cours dudit exercice.

Dans le cas où, à la clôture d'un exercice, l'amortissement ainsi calculé et augmenté des amortissements antérieurs, se révèle inférieur au chiffre obtenu en appliquant aux valeurs brutes des films les coefficients de dépréciation (instruction fiscale du 02/05/1997), l'amortissement peut être complété par les recettes disponibles d'autres films.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	186 584
Total	186 584

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 773
Dettes fiscales et sociales	2 726
Total	32 551

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	602
Total	602
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	22 186
Total	22 186

### Subventions d'équipement

Les subventions d'investissements comptabilisées dans les comptes 138 sont des subventions finançant la production de films d'animation. Elles sont intégralement reprises au compte de résultat de l'exercice d'obtention du prêt à diffuser (PAD) des films qu'elles financent, générant ainsi en contrepartie un amortissement prioritaire du film.

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	7 179.57	7 179.57		
20500002 Entendeurs de Voix	44 081.42	44 081.42		
20500003 Conte Sauvage	44 630.98	44 630.98		
28050001 Amort Entendeurs de Voix	44 081.42-	44 081.42-		
28050003 Amortisst Conte Sauvage	37 451.41-	37 451.41-		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	333 008.39	104 481.41	228 526.98	218.73
23200001 Encours Carcassonne Acapulco	206 900.94	23 746.51	183 154.43	771.29
23200004 Encours Istwa Lanmou	15 040.84	15 040.84		
23200008 Encours La Recette du Ceviche	3 773.21	431.35	3 341.86	774.74
23200009 Encours Icare N'A Pas D'Alles	21 414.44	21 414.44		
23200010 Encours Les Blenheureux	700.83	700.83		
23200012 Encours Plancton	1 238.07		1 238.07	
23200013 En-cours Entre Temps	17 756.31	14 211.80	3 544.51	24.94
23200014 En-cours Le Camion de Mustafa		290.79	290.79-	100.00-
23200015 Les Guerres Stupidés encours	60 344.25	28 644.85	31 699.40	110.66
23200016 Encours Save Me	5 839.50		5 839.50	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21830000 Matériel Informatique	4 642.28	4 642.28		
28183000 Amort. matériel informatique	4 642.28-	4 642.28-		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	611.62	611.62		
27500000 Dépôt de garantie	611.62	611.62		
<b>Total II</b>	<b>340 799.58</b>	<b>112 272.60</b>	<b>228 526.98</b>	<b>203.55</b>
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 456.00	4 456.00-	100.00-
41100000 Clients		4 456.00	4 456.00-	100.00-
AUTRES CREANCES	192 502.58	184 114.74	8 387.84	4.56
40980000 F/ss Avoirs non parvenus	17 998.00		17 998.00	
44100000 Subventions	165 500.00	181 250.00	15 750.00-	8.69-
44566000 TVA déductible	866.40	194.59	671.81	345.24
44566100 TVA Intracom UE Presta	15.50		15.50	
44583000 Remboursement crédit TVA	1 435.00		1 435.00	
44586000 TVA sur facture non parvenue	3 601.70	1.10	3 600.60	NS
44870000 Etat produits à recevoir	3 085.98	2 669.05	416.93	15.62
DISPONIBILITES	20 001.80	69 707.62	49 705.82-	71.31-
51200000 CIC Lyonnaise de Banque	20 001.80	69 707.62	49 705.82-	71.31-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	602.18	155.46	446.72	287.35
48600000 Charges constatées d'avance	602.18	155.46	446.72	287.35
<b>Total III</b>	<b>213 106.56</b>	<b>258 433.82</b>	<b>45 327.26-</b>	<b>17.54-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>553 906.14</b>	<b>370 706.42</b>	<b>183 199.72</b>	<b>49.42</b>

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
<b>CAPITAL</b>	6 600.00	6 600.00		
10130000 Capital social	6 600.00	6 600.00		
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	36 874.65	31 361.61	5 513.04	17.58
11900000 Report à nouveau débiteur	36 874.65	31 361.61	5 513.04	17.58
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	3 942.08	5 513.04	1 570.96	28.50-
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	436 500.00	310 500.00	126 000.00	40.58
13840001 Subv Invest Carcassonne	195 000.00	110 000.00	85 000.00	77.27
13840002 Subv Invest Entendeur de voix		46 100.00	46 100.00-	100.00-
13840003 Subv Invest. Istwalanmou	81 500.00	81 500.00		
13840004 Subv Invest. Conte Sauvage		35 000.00	35 000.00-	100.00-
13840005 Subv Invest Icare N'a Pas d'Al	15 000.00	15 000.00		
13840006 Subv Invest Entretemps	19 000.00	19 000.00		
13840007 Subv Invest La Recette Cevlche	45 000.00	45 000.00		
13840008 Subv Invest Guerres Stupldes	67 000.00	40 000.00	27 000.00	67.50
13840009 Subv Invest Save Me	14 000.00		14 000.00	
13980002 Subv Entendeur de Voix reprise		46 100.00-	46 100.00	100.00
13980004 Subv Invest Conte Sauvage re		35 000.00-	35 000.00	100.00
<b>Total I</b>	483 916.73	353 974.65	129 942.08	36.71
<b>CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>	51.75	43.65	8.10	18.56
51810000 Intérêts courus à payer	51.75	43.65	8.10	18.56
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>	3 527.68	459.48	3 068.20	667.75
45510000 Compte courant Marianne	3 358.40	325.40	3 033.00	932.08
45520000 Compte courant Maxime	169.28	134.08	35.20	26.25
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>	36 798.28	1 248.16	35 550.12	NS
40100000 Fournisseurs	7 025.68	1 248.16	5 777.52	462.88
40810000 Fournisseurs FNP	29 772.60		29 772.60	
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	7 425.70	11 480.48	4 054.78-	35.32-
42100000 Rémunérations nettes à payer		198.45	198.45-	100.00-
42300000 Note de frais	648.87	146.55	502.32	342.76
42820000 Provisions Congés payés	2 186.66	1 824.38	362.28	19.86
43100000 URSSAF	960.70	2 148.08	1 187.38-	55.28-
43710000 URSSAF artistes-auteurs	323.50	608.21	284.71-	46.81-
43711000 IRCEC	1 429.20	180.00	1 249.20	694.00
43720000 Audiens	354.35	1 450.81	1 096.46-	75.58-
43741000 Pôle Emploi spectacle	26.24	397.28	371.04-	93.40-
43750000 Thalie Santé	271.32	160.01	111.31	69.56
43780000 Afdas	346.20	254.32	91.88	36.13
43788000 Autres cotisations sociales	15.00	42.76	27.76-	64.92-
43820000 Prov. Ch. soc. s/ CP	539.67	114.21	425.46	372.52
44210000 Prélèvement à la source	6.49	97.53	91.04-	93.35-
44400000 Etat-Impôt sur les bénéfices	279.00	973.00	694.00-	71.33-
44521000 TVA Intracom UE Presta	15.50		15.50	
44551000 TVA à décaisser		2 734.00	2 734.00-	100.00-
44571000 TVA collectée 20%		150.89	150.89-	100.00-
44571400 TVA collectée 9.2 %	23.00		23.00	

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
AUTRES DETTES		3 500.00	3 500.00-	100.00-
41980000 Clients Avoirs à établir		3 500.00	3 500.00-	100.00-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22 186.00		22 186.00	
48700000 Produits constatés d'avance	22 186.00		22 186.00	
<b>Total IV</b>	69 989.41	16 731.77	53 257.64	318.30
<b>TOTAL GENERAL</b>	553 906.14	370 706.42	183 199.72	49.42

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
<b>PRODUCTION VENDUE DE SERVICES</b>	7 042.33	81 900.67	74 858.34	91.40
70610000 Prestations de services 20%	171.67	81 900.67	82 072.34	100.21
70620000 Droits de diffusion	250.00		250.00	
70630000 Interventions & ateliers	6 964.00		6 964.00	
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	7 042.33	81 900.67	74 858.34	91.40
<b>PRODUCTION IMMOBILISEE</b>	228 817.77	56 175.32	172 642.45	307.33
72150000 Production films Immobilisée	228 817.77	56 175.32	172 642.45	307.33
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	23 916.48	12 669.05	11 247.43	88.78
74000000 Subvention d'exploitation	2 400.00		2 400.00	
74090000 Aides embauches	21 516.48	12 669.05	8 847.43	69.83
<b>AUTRES PRODUITS</b>	39.26	4.83	34.43	712.84
75800000 Produits divers de gestion cou	39.26	4.83	34.43	712.84
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	259 815.84	150 749.87	109 065.97	72.35
<b>ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS</b>		570.62	570.62	100.00
60223000 Achats matériaux		570.62	570.62	100.00
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	114 537.06	29 374.64	85 162.42	289.92
60400000 Achat études et prestations de	66 290.83	11 689.00	54 601.83	467.12
60611000 Electricité	600.04		600.04	
60614000 Essence/Gasoil	156.78		156.78	
60630000 Matériel et petits équipement	3 280.77	1 022.65	2 258.12	220.81
60640000 Fournitures administratives	283.72	66.69	217.03	325.43
61320000 Locations immobilières	2 432.00	2 522.20	90.20	3.58
61321000 Locations immo ponctuelles	11 565.56		11 565.56	
61351000 Location de vehicule	352.51		352.51	
61352000 Location logiciels	1 341.55	683.79	657.76	96.19
61353000 Locations matériel technique	6 450.48		6 450.48	
61400000 Charges locatives	450.00	790.00	340.00	43.04
61600000 Assurance	744.63	391.18	353.45	90.35
62260000 Honoraires comptables	3 849.00	1 777.00	2 072.00	116.60
62261000 Honoraires divers		830.00	830.00	100.00
62262000 Honoraires juridiques	480.00		480.00	
62270000 Frais d'acte et de contentieux	262.54	289.35	26.81	9.27
62310000 Annonce et insertions	8.70	79.19	70.49	89.01
62330000 Foires et expositions	105.83	91.30	14.53	15.91
62360000 Catalogues et imprimés		123.23	123.23	100.00
62510000 Voyages de déplacements	13 752.50	7 043.77	6 708.73	95.24
62570000 Réceptions	1 190.17	911.93	278.24	30.51
62610000 Frais postaux	42.19	72.91	30.72	42.13
62640000 Hébergement (Domaine)	211.18	135.45	75.73	55.91
62780000 Frais bancaires	686.08	635.00	51.08	8.04
62810000 Cotisations		220.00	220.00	100.00
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	2 868.63	2 270.40	598.23	26.35
63120000 Taxe d'apprentissage	720.11	428.09	292.02	68.21
63330000 Cotisation AFDAS	1 504.52	1 242.31	262.21	21.11
63511000 CFE	644.00	600.00	44.00	7.33

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	93 951.79	72 652.80	21 298.99	29.32
64100000 Salaires bruts permanents	42 041.44	26 720.92	15 320.52	57.34
64110000 Salaires bruts intermittents	49 233.87	41 669.40	7 564.47	18.15
64120000 Provisions Congés payés	362.28	1 824.38	1 462.10-	80.14-
64141000 Gratifications	2 314.20	2 438.10	123.90-	5.08-
<b>CHARGES SOCIALES</b>	28 273.99	23 553.02	4 720.97	20.04
64510000 Cotisations URSSAF	10 313.33	9 085.10	1 228.23	13.52
64520000 Cotisations retraite	4 202.09	3 112.86	1 089.23	34.99
64540000 Cotisations Pôle Emploi	248.30	65.08	183.22	281.53
64541000 Cotisations Pôle Emploi specta	4 630.10	3 879.21	750.89	19.36
64550000 Cotisations congés spectacle	7 631.27	6 447.26	1 184.01	18.36
64551000 Prov. Ch. soc. s/ CP	425.46	114.21	311.25	272.52
64560000 Cotisations URSSAF artistes-au	160.54	115.50	45.04	39.00
64561000 Cotisations IRCEC	357.30	315.00	42.30	13.43
64580000 Autres cotisations sociales	165.00	285.46	120.46-	42.20-
64750000 Cotisations médecine travail	140.60	133.34	7.26	5.44
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>		38 197.69	38 197.69-	100.00-
68111000 Dot. amort. Immo. incorporelle		37 451.41	37 451.41-	100.00-
68112000 Dot. amort. Immo. corporelle		746.28	746.28-	100.00-
<b>AUTRES CHARGES</b>	15 767.80	12 017.54	3 750.26	31.21
65160000 Droits d'auteur et de reproduct	14 594.29	10 500.00	4 094.29	38.99
65161000 Droits d'adaptation	1 125.00	1 250.00	125.00-	10.00-
65410000 Pertes irrécouvrables		245.78	245.78-	100.00-
65800000 Charges diverses de gestion co	48.51	21.76	26.75	122.93
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	255 399.27	178 636.71	76 762.56	42.97
<b>Résultat d'exploitation</b>	4 416.57	27 886.84-	32 303.41	115.84
<b>DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE</b>	0.70		0.70	
66600000 Perte de change	0.70		0.70	
<b>Total des Charges financières</b>	0.70		0.70	
<b>Résultat financier</b>	0.70-		0.70-	
<b>Résultat courant avant impôts</b>	4 415.87	27 886.84-	32 302.71	115.83
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	180.00	35 000.00	34 820.00-	99.49-
77700000 Subventions invest reprises CR		35 000.00	35 000.00-	100.00-
77880000 Autres produits exceptionnels	180.00		180.00	
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	180.00	35 000.00	34 820.00-	99.49-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	84.00	627.12	543.12-	86.61-
67180000 Charges exceptionnelles	84.00	627.12	543.12-	86.61-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	290.79		290.79	
67520000 VNC Immos sorties	290.79		290.79	

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	374.79	627.12	252.33-	40.24-
<b>Résultat exceptionnel</b>	194.79-	34 372.88	34 567.67-	100.57-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	279.00	973.00	694.00-	71.33-
69500000 Impôt sur les bénéfices	279.00	973.00	694.00-	71.33-
<b>Total des produits</b>	259 995.84	185 749.87	74 245.97	39.97
<b>Total des charges</b>	256 053.76	180 236.83	75 816.93	42.07
<b>Bénéfice ou perte (Produits - Charges)</b>	3 942.08	5 513.04	1 570.96-	28.50-

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
PME Innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société 12.24 FILMS		35 rue Burdeau	
SIRET	8 4 7 4 9 6 7 2 6 0 0 0 2 1	69001 LYON	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

## B ACTIVITE

Activités exercées: Production audiovisuelle et publicitaire  Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	5 007	
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 10%
	Autres PV imposables à 10%		PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)

**Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Assin urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>

Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nettes soumises à la contribution 2,5%

## F COMPTABILITE INFORMATISEE

entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EOVISTA 6 Rue Emile Decorps 9100 VILLEURBANNE Tél:		Tél:	
GA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date: 16/05/2025	Lieu: LYON
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Président	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: DESIGAUD Charlotte	
Examen de conformité fiscale (ECF)			



Désignation de l'entreprise Société 12.24 FILMS Néant  \*

Adresse de l'entreprise 35 rue Burdeau 69001 LYON

Numéro SIRET \* 8 4 7 4 9 6 7 2 6 0 0 0 2 1 Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3		
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	421 721	81 533	340 188	111 661	
	Immobilisations corporelles *	028	030	4 642	4 642			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	612		612	612	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>426 975</b>	<b>86 175</b>	<b>340 800</b>	<b>112 273</b>	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	STOCKS							
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				4 456
		Autres * (3)	072	074	192 503		192 503	184 115
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	20 002		20 002	69 708	
	Charges constatées d'avance *	092	094	602		602	155	
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>213 107</b>		<b>213 107</b>	<b>258 434</b>
	<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>640 081</b>	<b>86 175</b>	<b>553 906</b>	<b>370 706</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		6 600		6 600		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131						
	Report à nouveau	134		36 875		31 362		
	Résultat de l'exercice	136		3 942		5 513		
	Subventions d'investissement	137		436 500		310 500		
	Provisions réglementées	140						
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>483 917</b>		<b>353 975</b>	
	Provisions pour risques et charges	154						
		<b>Total II</b>	<b>154</b>					
	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		52		44	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
Fournisseurs et comptes rattachés		166		36 798		1 248		
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	39	7 426		11 480		
Comptes courants d'associés		173		3 528		459		
Autres dettes		175				3 500		
Produits constatés d'avance		174		22 186				
		<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>69 989</b>		<b>16 732</b>	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>553 906</b>		<b>370 706</b>		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		228 527		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise Société 12.24 FILMS

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le									
		13	1	2	2	0	2	4	3	1	2	0	2	3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209				210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214								
			services *		217		218		7 042		81 901				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222									
	Production immobilisée *				224		228 818				56 175				
	Subventions d'exploitation reçues				226		23 916				12 669				
	Autres produits				230		39				5				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		259 816				150 750				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234									
		Variation de stock (marchandises) *				236									
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238						571				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240										
Autres charges externes * :		dont crédit bail :				242		114 537			29 375				
		- mobilier	- immobilier												
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	644	244		2 869			2 270				
Rémunérations du personnel *					250		93 952				72 653				
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		28 274				23 553				
Dotations aux amortissements *		dont amortissement du fonds de commerce		255		254					38 198				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		15 768			12 018					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260												
	Total des charges d'exploitation (II)				264		255 399				178 637				
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270		4 417				(27 887)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280										
	Produits exceptionnels			(IV)	290		180			35 000					
	Charges financières			(V)	294		1								
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300	375			627				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348											
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306		279			973				
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>				310		3 942				5 513				
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		3 942		314							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318										
	Provisions non déductibles *				322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		279								
	Divers* dont intérêts excédentaires des optés-cis d'associés	247			330		786								
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249	251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999										
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997				
Déductions	Entreprise nouvelles (44 octies A)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 octies B)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies A)	138		342		
	FRRI France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44 octies A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies C)	991							
	Divers ZFANG (44 quinquies A)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies C)	992		350		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septies D)	993							
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		5 007				354				
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356										
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :										360					
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		5 007				372					



Désignation de l'entreprise : Société 12.24 FILMS

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410	193 194	412	228 527	414		416	421 721		421 721			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470	4 642	472		474		476	4 642		4 642			
Immobilisations financières		480	612	482		484		486	612		612			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>198 448</b>	<b>492</b>	<b>228 527</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>426 975</b>		<b>426 975</b>			
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
		Fonds commercial	495		497		498		499					
		Autres immobilisations incorporelles	500	81 533	502		504		506	81 533				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560	4 642	562		564		566	4 642		4 642			
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>86 175</b>	<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>	<b>86 175</b>		<b>86 175</b>			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
<b>TOTAL 578</b>		<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>	<b>583</b>	<b>594</b>	<b>595</b>	<b>599</b>		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 12.24 FILMS

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres immobilisations incorporelles	700		705			2			
Terrains	710		715			3			
Constructions	720		725			4			
Inst. techniques matériel et outillage	730		735			5			
Inst. générales agenc. am. divers	740		745			6			
Matériel de transport	750		755			7			
Autres immobilisations corporelles	760		765			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	
TOTAL		770		775					
II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits reportables		984			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits de l'exercice		860			
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870			
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325			
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)						380			
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374		1 383	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		14 001	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

5

Designation de l'entreprise : Société 12.24 FILMS		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2024	et clos le : 31/12/2024	Durée en nombre de mois : 1   2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL 1</b>	106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 2</b>	144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL 3</b>	152	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4 N° SIRET 8 4 7 4 9 6 7 2 6 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 12.24 FILMS

ADRESSE (voie) 35 rue Burdeau

CODE POSTAL 69001 VILLE LYON

Table with 6 columns: Description, 901, 902, 903, 904, 905, 906. Rows include NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE, NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE, and TOTAL DES LIGNES 901 + 903.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code postal, Commune, Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M, Nom de famille FOSSIER, Prénom(s) Maxime, Nom d'usage, % de détention 33.33, Nb de parts ou actions 220, Naissance: Date 150182, N° Département 13, Commune AIX EN PROVENC, Pays FR, Adresse: N° 165, Voie Avenue Félix Faure, Code postal LYON, Commune LYON, Pays France

Titre (2) Mme, Nom de famille CHAZELAS, Prénom(s) Marianne, Nom d'usage, % de détention 33.33, Nb de parts ou actions 220, Naissance: Date 140279, N° Département 92, Commune ST CLOUD, Pays FR, Adresse: N° 3, Voie Rue de l'Arbre Sec, Code postal LYON, Commune LYON, Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4 N° SIRET 8 4 7 4 9 6 7 2 6 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 12.24 FILMS

ADRESSE (voie) 35 rue Burdeau

CODE POSTAL 69001 VILLE LYON

Table with 6 columns: Description, 901, 902, 903, 904, 905, 906. Rows include NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE, NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE, and TOTAL DES LIGNES 901 + 903.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom de famille LIARD Prénom(s) Edwina

Nom d'usage % de détention 16.67 Nb de parts ou actions 110

Naissance : Date 090681 N° Département 13 Commune AIX EN PROVENC Pays FR

Adresse : N° 39 Voie Rue Jussieu

Code postal PARIS Commune PARIS Pays France

Titre (2) Mme Nom de famille SANTIAGO Prénom(s) Nidia

Nom d'usage % de détention 16.67 Nb de parts ou actions 110

Naissance : Date 180981 N° Département Commune OAXAC Pays MX

Adresse : N° 25 Voie Rue Maurice Berteaux

Code postal Commune ST AIGNAN Pays France

(1) Lorsque le nombre de associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

## 12.24 FILMS

Société par actions simplifiée au Capital de 6 600 Euros

Siège Social : 35 rue Burdeau 69001 Lyon

R.C.S LYON : 847 496 726 (00021)

### **RAPPORT SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE SUR LES CONVENTIONS PASSÉES ENTRE LA SOCIÉTÉ ET LA GÉRANCE OU LES ASSOCIÉS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs,

En exécution des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce et de l'article 35 du décret du 23 Mars 1967, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les conventions suivantes ont été conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Madame Charlotte Désigaud, associée et présidente, n'a perçu aucune rémunération au titre de 2024.

#### **Présentation des états financiers :**

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

#### **Activité de la société au cours de l'exercice :**

Lors du sixième exercice de la société il est à noter :

- L'obtention des aides suivantes :
  - CNC (Aide au pilote) – 15 000€ - *Les Guerres Stupidés de l'Histoire*
  - Département de la Drôme – 20 000€ - *Istwa Lanmou*
  - Département de la Haute-Savoie - 12 000 € - *Les Guerres Stupidés de l'Histoire*
  - Département de Seine et Marne - 20 000 € - *#Save me*
  - CNC (AVR 2) – 85 000 € - *Carcassonne Acapulco*
  - TVR - 9091€ - *Carcassonne Acapulco*
- La société n'a pas accueilli de projet en tant que prestataire.
- La production du film *Carcassonne Acapulco* a débuté en mars 2024 et s'achèvera en mars 2025.
- La société a continué son activité d'interventions pédagogiques et d'ateliers de médiation pour un montant global de 8 356 € (hors résidence en Seine et Marne).

#### **Évolution prévisible et perspectives d'avenir pour 2025 :**

- Le financement des films déjà aidés va se poursuivre lors de l'exercice 2025. Notamment *Istwa Lanmou* et *Amer Ceviche*.
- La société va travailler à accueillir dans ses locaux la fabrication d'au moins un film en 2025.
- L'accompagnement du film *Le Camion de Mustapha* est mis de côté.
- Trois séries sont actuellement en écriture/développement. Elles continueront leur recherche de financement (Auvergne- Rhône Alpes Cinéma et CNC).
- Aline Quertain a signifié son envie que son futur 26 minutes soit accompagné par 12.24 Films.
- 1224 Films accompagne Francesca Loss sur son court métrage *Turbulencias* pour l'écriture et envisage de signer une option de cession de droits en 2025 pour le développement.

### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2023 :

- Edwina Liard et Nidia Santiago-Mauger ont décidé de se retirer du capital de la société en vendant leur part au prix d'entrée en 2019.
- Charlotte Désigaud est entrée au capital de la société au prix d'entrée fixé en 2019.

### Proposition d'affectation du résultat :

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un gain de 3 942 euros. La société est donc imposable au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 279 euros.

### Dividendes antérieurement distribués :

Selon les dispositions de l'article 243 bis du CG.I., je vous rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice précédent.

### Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidente pour l'exercice écoulé.

La Présidente,

**I 2.24 FILMS**  
35 rue Burdeau 69001 Lyon  
SAS 6 600 0001 APE 5911C  
RCS 847 96 726 00021  
contact@i224films.com

## **QUITUS DIRIGEANT**

"L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice."

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 28 Mai 2025**

L'an 2025, le 28 Mai

### **12.24 FILMS**

**Société par actions simplifiée au capital de 6600 euros - Siège Social : 35 Rue Burdeau 69001 Lyon**

**RCS de Lyon : 847 496 726 (00021)**

Les Associés de la Société par actions simplifiée, 12.24 FILMS, au capital de 6 600 (six mille six cent) euros, divisé en 660 (six cent soixante) parts de 10 (dix) euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Sont présents :

- Monsieur Maxime Fossier à hauteur de 297 (deux cent quatre vingt dix sept) parts. Pour une valeur de 2970 €
- Madame Marianne Chazelas, à hauteur de 297 (deux cent quatre vingt dix sept) parts. Pour une valeur de 2970 €
- Madame Charlotte Désigaud à hauteur de 66 (soixante six) parts. Pour une valeur de 660 €

Le total des parts présents ou représentés est de 660 parts (100%), soit les 2 tiers requis sont atteints.

Cette Assemblée Générale Ordinaire se fait au moyen d'une visioconférence.

**La Présidente, rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

1. Rapports de la Présidente sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2024,
2. Examen des comptes et du bilan dudit exercice, affectation des résultats dudit exercice
3. La rémunération du dirigeant.

**La Présidente dépose sur la table :**

1. le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
2. la liasse fiscale, le compte de résultats, le bilan et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2024,

La discussion s'engage entre les associés et, personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**Première résolution : Rapport de la Présidente**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations qu'ils contiennent.

L'assemblée adopte cette résolution par 660 voix sur 660 .

**Deuxième résolution : Examen des comptes et du bilan 2024**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice, tels qu'ils ont été présentés par la Présidente, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 3942 Euros.

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice au poste de Report à nouveau.

L'assemblée adopte cette résolution par 660 voix sur 660.

**Troisième résolution : La rémunération de la Présidente pour ses fonctions**

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'assemblée décide de ne pas attribuer à la Présidente de rémunération forfaitaire .

L'assemblée adopte cette résolution par 660 voix sur 660 .

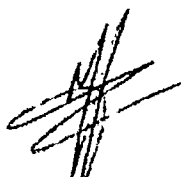
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h31.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés, après lecture présents et représentés.

Charlotte Désigaud – Présidente



Maxime Fossier – Associé



Marianne Chazelas - Associée

